

## **Communiqué de presse**

### **Election du Bureau du CJB** – Morena Pozner élue à la présidence

Lors de sa séance plénière du mercredi 29 mai 2019, le Conseil du Jura bernois (CJB) a procédé aux élections du Bureau pour la prochaine année de législature. Ces dernières se sont déroulées sur la base du nouveau règlement du CJB, comportant notamment des dispositions plus précises quant au déroulement des élections pour chaque fonction du Bureau.

A l'issu des quatre scrutins, la composition du Bureau du CJB pour la période juin 2019 – mai 2020 est maintenant connue avec l'élection de Morena Pozner (PS) à la présidence, succédant ainsi à Roland Benoit (UDC) qui reprend la fonction de 2<sup>ème</sup> assesseur. Virginie Heyer (PLR) et Pierre Mercerat (PSA) accèdent quant à eux à la vice-présidence et à la fonction de 1<sup>er</sup> assesseur.

Le passage de témoin entre Roland Benoit et Morena Pozner a été effectué ce jour à La Neuveville, au siège du Conseil du Jura bernois. Cette conférence de presse a permis d'une part de faire le point sur l'année écoulée, avec notamment la présentation du rapport d'activités 2018 du CJB. D'autre part, les objectifs pour la période à venir ont été exposés par la nouvelle présidente, Morena Pozner.

---

### **Bilinguisme** - Projet de mise en œuvre du rapport d'experts

Le Conseil du Jura bernois a adressé une prise de position positive à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne concernant le projet de mise en œuvre du rapport de la commission d'experts sur le bilinguisme. Cette dernière ayant été instituée dans le cadre du projet statu quo+. Le CJB salue la priorisation des mesures proposée avec notamment une catégorisation dans huit domaines différents tels que les échanges linguistiques, les filières bilingues, le personnel cantonal, la santé et l'économie. Le CJB a particulièrement rappelé l'importance du bilinguisme dans les soins dont l'objectif est notamment de pouvoir disposer de diagnostics médicaux dans la langue du patient. Le développement du bilinguisme dans les milieux culturels a été salué puisqu'il constitue une excellente alternative d'apprentissage des langues, en plus des formations et des activités professionnelles. Le projet de mise en œuvre propose avec intérêt le développement de tandems linguistiques, à travers notamment la création d'un réseau d'entreprises. Finalement, le CJB rappelle l'importance du développement du bilinguisme au sein de l'administration cantonale avec notamment l'engagement de cadres francophones permettant de sensibiliser le personnel cantonal à la langue et à la culture francophone. Parallèlement, des efforts devront être entrepris au niveau des contenus des offres d'emploi de l'administration cantonale devant indiquer les mêmes informations quant aux exigences linguistiques liées au poste, entre autres.

*Suite au verso*



## **Loi sur le commerce et l'industrie – Prise de position partagée du CJB**

Dans sa séance plénière du mercredi 29 mai 2019, le CJB a avalisé une prise de position partagée concernant la modification de la loi sur le commerce et l'industrie. Le CJB a tout d'abord préavisé favorablement l'établissement d'un cadre légal strict pour l'utilisation et la consommation des cigarettes électroniques et des produits contenant de la nicotine, au même titre que les cigarettes et produits classiques. Par contre, le CJB a rejeté la proposition de mise en œuvre de la motion déposée au Grand conseil par le groupe PLR demandant, entre autres, d'augmenter le nombre de dimanches ou de jours fériés pouvant être ouverts durant l'année. En effet, la modification de la loi sur le commerce et l'industrie prévoit d'adapter les bases légales cantonales à la loi fédérale y afférant autorisant l'ouverture de quatre dimanches ou jours fériés par année. Le CJB a privilégié le rejet d'une telle proposition pour défendre des horaires et jours de travail convenables pour les personnes travaillant dans les commerces.

---

## **Autres dossiers**

Durant le mois de mai 2019, le CJB a également :

- Nommé François Gauchat en tant que représentant du CJB au sein de l'association OUESTRAIL, en remplacement de Francis Daetwyler
- Pris position sur la révision 2021 de la loi sur les impôts
- Pris position sur le règlement-type d'assainissement des eaux usées
- Pris position sur le projet Interreg BienBel

*La Neuveville, le 7 juin 2019*

## **Informations**

- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 079 482 34 72
- Morena Pozner, présidente du CJB, 078 892 36 57

